



Wynn's Canada Ltée 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'ESSENCE WYNN'S (N° DE PIÈCE 56121)
FABRICANT WYNN'S CANADA LTÉE
 7090 EDWARDS BLVD.
 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1
 N° DE TÉLÉPHONE 24 H DE CHEMTREC EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (APPELER À
 FRAIS VIRÉS)
NOM CHIMIQUE S.O.
FAMILLE CHIMIQUE S.O.
FORMULE CHIMIQUE HYDROCARBURE
NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES NETTOYANT POUR INJECTEURS/TRAITEMENT D'ESSENCE
MASSE MOLÉCULAIRE S.O.
USAGE DE LA MATIÈRE NETTOYER LES INJECTEURS/TRAITER L'ESSENCE

SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONDENSATION APPROXIMATIVE (%)	NUMÉRO CAS, NA OU ONU	DL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)	CL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	60-100	64742-88-7	N.D.	N.D.

SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE LIQUIDE CLAIR AVEC ODEUR D'HYDROCARBURE
SEUIL OLFACTIF (P.P.M.) NON ÉTABLI
DENSITÉ APPROXIMATIVEMENT 0,79
TENSION DE VAPEUR PLUS ÉLEVÉE QUE 7 MM DE HG À 38 °C
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) 4,8 (BASÉ SUR L'INGRÉDIENT PRINCIPAL)
TAUX D'ÉVAPORATION PLUS LENT QUE L'ETHER
POINT D'ÉBULLITION (°C) 150 ° – 205 °C
POINT DE CONGÉLATION (°C) NON DÉTERMINÉ
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C) INSOLUBLE
VOLATILITÉ (PAR VOLUME) > 95 %
pH N.D.
COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE N.D.
SOLUBILITÉ DANS D'AUTRES SOLVANTS ALCOOL, BENZÈNE, ÉTHER, CHLOROFORME
VISCOSITÉ N.D.

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'ESSENCE WYNN'S (N° DE PIÈCE 56121)

SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ LIQUIDE COMBUSTIBLE
 SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? LE LIQUIDE PEUT S'ENFLAMMER S'IL EST EXPOSÉ À UNE SOURCE D'INFLAMMATION. LES VAPEURS PEUVENT S'ENFLAMMER SI ELLES SONT EXPOSÉES À UNE SOURCE D'INFLAMMATION À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES AU POINT D'ÉCLAIR (VOIR CI-DESSOUS).
 MOYENS D'EXTINCTION POUVRE CHIMIQUE, DIOXYDE DE CARBONE, EAU PULVÉRISÉE, MOUSSE.
 MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AU FEU. POMPIERS – PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME LORSQUE DES HYDROCARBURES SONT IMPLIQUÉS DANS UN INCENDIE. NE PAS ENTRER DANS UN LOCAL OU UN ESPACE EXIGU SANS L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION APPROPRIÉ. LES VAPEURS FORMENT UN MÉLANGE INFLAMMABLE/EXPLOSIF AVEC L'AIR ENTRE LES LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMATION. EXCLURE L'AIR. NE PAS UTILISER D'EAU, SAUF SOUS FORME DE BROUILLARD. LE PRODUIT FLOTTE ET PEUT S'ENFLAMMER À LA SURFACE DE L'EAU. LES CONTENANTS EXPOSÉS À UNE CHALEUR INTENSE DOIVENT ÊTRE REFROIDIS AVEC DE L'EAU POUR PRÉVENIR L'ACCUMULATION DE PRESSION DES VAPEURS, QUI PEUVENT PROVOQUER LA RUPTURE DES CONTENANTS. LES ZONES D'ENTREPOSAGE DES CONTENANTS EXPOSÉES AUX FLAMMES DOIVENT ÊTRE REFROIDIES AVEC DE GRANDES QUANTITÉS D'EAU POUR PRÉVENIR L'AFFAIBLISSEMENT DE LA STRUCTURE DES CONTENANTS.
 POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE 42 °C (APPAREIL TAGLIABUE)
 LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) 5 % (FRACTION LOURDE DE SOLVANT NAPHTA)
 LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) 1 % (FRACTION LOURDE DE SOLVANT NAPHTA)
 TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) 240 °C
 PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION LA COMBUSTION NORMALE PRODUIT DU DIOXYDE DE CARBONE, DU MONOXYDE DE CARBONE ET DES COMPOSANTS ORGANIQUES NON IDENTIFIÉS, ET PEUT PRODUIRE DES OXYDES D'AZOTE.

DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE AUCUNE INDIQUÉE
 SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE LES VAPEURS PEUVENT S'ENFLAMMER SOUS L'EFFET DE L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 42 °C.

SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE OUI
 SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS? STABLE, UNE POLYMÉRISATION DANGEREUSE NE SE PRODUIRA PAS.
 INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS OUI
 SI OUI, LESQUELS? COMBURANTS PUISSANTS
 RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? CHALEUR EXCESSIVE, FLAMME NUE, TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE AU POINT D'ÉCLAIR.
 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT PRODUIRE DU DIOXYDE DE CARBONE, DES VAPEURS D'EAU ET DES OXYDES D'AZOTE. PEUT PRODUIRE DU MONOXYDE DE CARBONE.

SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION :

CONTACT DERMIQUE OUI
 ABSORPTION DERMIQUE OUI
 CONTACT OCULAIRE OUI
 INHALATION OUI
 INHALATION CHRONIQUE
 INGESTION OUI

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'ESSENCE WYNN'S

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT DERMIQUE : CE PRODUIT N'EST PAS UN IRRITANT PRIMAIRE POUR LA PEAU. LA DL50 DERMIQUE EST SUPÉRIEURE À 3000 MG/KG (RAT).

CONTACT OCULAIRE : NON IRRITANT POUR LES YEUX.

INHALATION : LES VAPEURS OU LE BROUILLARD PEUVENT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES. LA LC50 EST SUPÉRIEURE À 5500 MG/KG PENDANT 4 HEURES.

INGESTION : LA DL50 ORALE CHEZ LES RATS EST SUPÉRIEURE À 5000 MG/KG. PEUT CAUSER LE VOMISSEMENT, LA NAUSÉE OU LA DIARRHÉE.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : UN CONTACT PROLONGÉ ET RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU PEUT CAUSER LA DÉLIPIDATION ET LE SÉCHAGE DE LA PEAU, ENTRAÎNANT UNE IRRITATION DE LA PEAU ET LA DERMATITE. UNE EXPOSITION PROLONGÉE À UNE FORTE CONCENTRATION DE VAPEURS PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES ÉTOURDISSEMENTS, LA NAUSÉE, UNE VISION TROUBLE ET LA DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL. LES TROUBLES OCULAIRES, DERMIFIQUES ET RESPIRATOIRES PRÉEXISTANTS PEUVENT ÊTRE AGGRAVÉS PAR UNE EXPOSITION À CE PRODUIT.

LIMITES D'EXPOSITION GÉNÉRALE – ACGIH-TLV DE 5 MG/M³ (BROUILLARD D'HUILE)

PROPRIÉTÉ IRRITANTE IRRITANT POUR LA PEAU (LONGUE EXPOSITION)

SENSIBILISATION AU PRODUIT NON DISPONIBLE

PRODUITS SYNERGIQUES INCONNUS

CANCÉROGÉNÉICITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION, TÉRATOGENICITÉ, MUTAGÉNÉICITÉ AUCUN CONNU.

SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES**MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION**

GANTS (PRÉCISER) GANTS IMPERMÉABLES COMME LE VITON OU LE NITRILE.

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) LUNETTES DE PROTECTION CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES ET/OU ÉCRAN FACIAL

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) EN USAGE NORMAL, AUCUN. EN CAS D'EXPOSITION DÉPASSANT LES LIMITES PERMISES, UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE APPROUVÉ NIOSH AVEC CARTOUCHES ANTI-VAPEURS ORGANIQUES.

AUTRES (PRÉCISER) S'IL Y A DES VAPEURS DANS UN ENDROIT FERMÉ, UN APPAREIL RESPIRATOIRE ANTI-VAPEURS ORGANIQUES APPROUVÉ NIOSH EST RECOMMANDÉ. UN POSTE DE LAVAGE OCULAIRE DOIT ÊTRE DISPONIBLE.

INSTALLATION TECHNIQUE UN SYSTÈME D'ASPIRATION LOCALISÉE ANTIDÉFLAGRANT EST RECOMMANDÉ POUR RÉDUIRE LES VAPEURS.

PROCÉDURES - FUTTES/DÉVERSEMENTS ÉLIMINER LES SOURCES D'INFLAMMATION. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE ET DES VÊTEMENTS APPROPRIÉS. ABSORBER LE LIQUIDE AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANTE INERTE. UTILISER DES OUTILS SANS ÉTINCELLES ET RÉCUPÉRER À LA PELLE DANS DES CONTENANTS. DÉPLACER LES DÉCHETS À L'EXTÉRIEUR. EMPÊCHER LE LIQUIDE DE S'INFILTRER DANS LES ÉGOUTS ET LES VOIES D'EAU.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ÉLIMINER DANS DES INSTALLATIONS APPROUVÉES ET CONFORMÉMENT À TOUS RÈGLEMENTS APPLICABLES.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION MANIPULER AVEC DES PRÉCAUTIONS RAISONNABLES. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. UTILISER TOUT LE CONTENU UNE FOIS OUVERT. NE PAS ENTREPOSER LE CONTENANT OUVERT.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC. TENIR LOIN DE LA CHALEUR, DES ÉTINCELLES ET DE LA FLAMME NUE.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION..... DISTILLATS DE PÉTROLE, N.O.S. (ESSENCES MINÉRALES), CATÉGORIE 3, UN1268, GROUPE D'EMBALLAGE III.

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'ESSENCE WYNN'S

SECTION 08 : PREMIERS SOINS

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. PRÉVENIR L'ASPIRATION DANS LES POUMONS EN FAISANT TOURNER LA PERSONNE SUR SON CÔTÉ GAUCHE. NE RIEN ADMINISTRER PAR VOIE BUCCALE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN. EN CAS DE VOMISSEMENT SPONTANÉ, GARDER LA TÊTE SOUS LE NIVEAU DES HANCHES POUR AIDER À EMPÊCHER LE LIQUIDE DE S'INFILTRER DANS LES POUMONS.

CONTACT DERMIQUE : LAVER LA ZONE AFFECTÉE AVEC DE L'EAU ET UN SAVON DOUX PENDANT 15 MINUTES. RETIRER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS TOUT EN SE LAVANT. SI UNE IRRITATION SE PRODUIT ET PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE POUR ÉVITER TOUTE INHALATION SUPPLÉMENTAIRE ET RÉTABLIR LA RESPIRATION AU BESOIN. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT OCULAIRE : RINGER LES YEUX À L'EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES, TOUT EN MAINTENANT LES PAUPIÈRES OUVERTES. APRÈS QUE LES PREMIERS SOINS ONT ÉTÉ ADMINISTRÉS, APPELER UN MÉDECIN DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

LE PRINCIPAL DANGER À LA SUITE D'UNE INGESTION ACCIDENTELLE EST L'ASPIRATION DU LIQUIDE DANS LES POUMONS, CE QUI ENTRAÎNE UNE PNEUMONITE CHIMIQUE. L'ARYTHMIE CARDIAQUE A ÉTÉ SIGNALÉE À LA SUITE D'UNE EXPOSITION AU SOLVANT. SI PLUS DE 2 ML PAR KG DE POIDS CORPOREL ONT ÉTÉ INGÉRÉS, IL FAUDRA PROVOQUER LE VOMISSEMENT SOUS SUPERVISION SI DES SYMPTÔMES TELS LA PERTE DU RÉFLEXE NAUSÉUX, DES CONVULSIONS OU LA PERTE DE CONSCIENCE SE PRODUISENT, AVANT QU'ON ENVISAGE LE VOMISSEMENT, UN LAVEMENT GASTRIQUE À L'AIDE D'UNE SONDE D'INTUBATION ENDOTRACHÉALE.

SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

PRÉPARÉE PAR ICC INC. POUR WYNN'S CANADA

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (905) 670-3881

DATE..... 2010-11-19

REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :

BASE DE DONNÉES DE CCOHS CHEMINFO

FOURNISSEUR MSDS